

YouTube et enfants : le gouvernement américain enquête

Difficile d'envier Susan Wojcicki, la PDG de YouTube, par les temps qui courent. Selon les informations du Washington Post, la Commission fédérale du commerce serait sur le point de conclure son enquête sur la façon dont la plateforme de partage de vidéos protège (ou pas) les enfants.

Données personnelles d'enfants : vers une amende record pour YouTube ?

L'enquête n'est pas publique, mais le Washington Post croit savoir de sources sûres qu'aux États-Unis, la Commission fédérale du commerce (soit l'administration dont la mission est de protéger les consommateurs) arrivera bientôt au bout de son enquête sur les efforts déployés par YouTube pour protéger les enfants. La Commission avait été saisie sur la base d'allégations comme quoi YouTube recueillerait les données personnelles d'enfants, une pratique interdite par la loi COPPA (Children's Online Privacy Protection Act) de 1998, qui proscrit le pistage et le ciblage publicitaire d'enfants de moins de 13 ans sur Internet.

Pour la Commission fédérale du commerce, le sujet n'est pas nouveau : en février 2019, pour le même chef d'accusation, elle avait déjà infligé une amende record (équivalente à 5 millions d'euros) à l'application TikTok.

YouTube accusé de favoriser la maltraitance des enfants

Moins apparents sur YouTube que sur TikTok certes, les contenus douteux mettant en scène des enfants constituent néanmoins un grand problème. En cause, il y a d'abord la fonctionnalité Autoplay (lecture automatique), qui consiste, aussitôt la lecture d'une vidéo terminée, à lancer une autre vidéo que les algorithmes de YouTube estiment similaire (et donc potentiellement intéressante pour l'utilisateur). De nombreuses expériences ont montré qu'en visionnant une vidéo anodine avec un enfant et à condition de laisser YouTube en mode Autoplay, on arrive systématiquement à des vidéos inquiétantes montrant des enfants de manière sexualisée ou en train de subir de la violence. Autre reproche fait à YouTube : la trop grande facilité que permet cette plateforme pour partager des vidéos d'enfants. En avril 2016, une enquête du New Statesman révélait en effet que de nombreuses vidéos d'enfants se retrouvaient incrustées sur des forums pédophiles. Et même sur YouTube lui-même, des individus laissant des commentaires de nature pédophile sous des vidéos d'enfants avaient été signalés.

En cas de changement de modèle, les revenus publicitaires de YouTube risquent de souffrir

Au-delà d'une possible amende, un changement de modèle que pourrait potentiellement demander la Commission aurait des effets désastreux sur les revenus publicitaires que génèrent les vidéos YouTube (et sur lesquels la firme, filiale de Google, prélève bien entendu un certain pourcentage). Car il faut savoir que depuis 2017 environ, face à la multiplication de scandales autour de vidéos haineux et complotistes, les annonceurs sont à la recherche de producteurs de contenus « sûrs », et orientent de plus en plus leurs budgets publicitaires vers des vidéos de nature familiale.

Il serait néanmoins faux d'affirmer que YouTube ne fait rien contre ce problème. La firme a

récemment fermé la possibilité de laisser des commentaires sous des vidéos dans lesquelles figurent des mineurs et a interdit aux mineurs de faire des « lives » sans qu'un adulte soit présent dans la vidéo.